



Le 9 décembre 2016



EST UN DROIT

PARCE QUE L'EXPRESSION SYNDICALE

Parce qu'un droit ne se juge pas, il se constate,
Parce qu'un droit ne se négocie pas, il s'exerce,
Parce qu'un droit ne se bafoue pas, il s'impose,
Parce que nous vivons dans un Etat de droit,
Parce qu'expliquer l'évidence est superflu.

Parce que notre collègue, Mylène PALISSE est convoquée devant le conseil de discipline pour avoir usé de son droit,

Les membres de la CGT du SPIP des Hautes-Pyrénées aont décidé de se joindre au rassemblement de soutien organisé devant le TGI de Tarbes, mardi 13 décembre 2016 de 11h30 à 13h30.